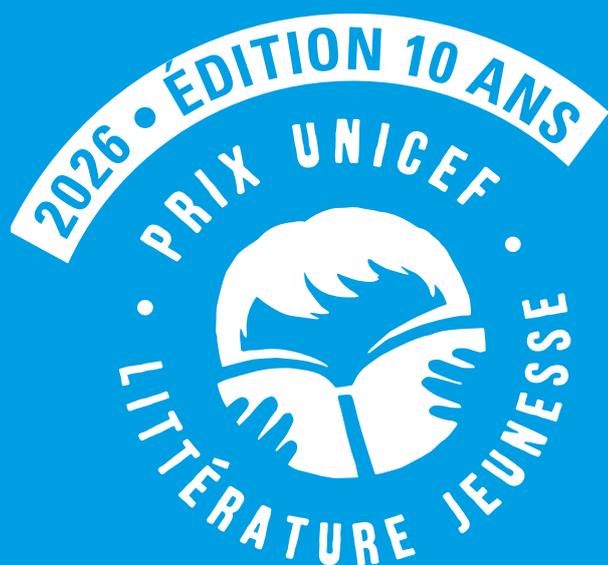


dossier pédagogique

Niveau
6-8 ans

unicef 
pour chaque enfant



my
unicef 

LES DROITS DE L'ENFANT, QUELLE HISTOIRE !

Sommaire

AVANT DE DÉMARRER.....p.04

- Comment présenter le projet aux 6-8 ans ?..... p.04
- Créer un cadre rassurant et sécurisé pour sensibiliser aux droits de l'enfant..... p.06
- Ressources complémentaires sur les droits de l'enfant..... p.07

FICHE DE LECTUREp.08

Un nouveau modèle unique à décliner pour les 4 ouvrages

DE LA COMPRÉHENSION À L'EXPRESSION.....p.10

TOUS POUR UNE

Nancy Guilbert et Léonie Koelsch, Kilowatt, 2022

Étape 1 : L'histoire en discussions !..... p.10

Étape 2 : Atelier débat : nos jeux, nos espaces..... p.11

Étape 3 : Affichons notre droit à la participation !..... p.12

QUI S'OCCUPE DE MARTHA ?

Emmanuelle Toussaint et Cécile, Utopique, 2024

Étape 1 : L'histoire en discussions !..... p.13

Étape 2 : Les émotions de Martha..... p.14

Étape 3 : Le grand cercle des aides..... p.15

UN FUTUR POUR ELLES

Adolie Day et ONG Plan international France, Larousse Jeunesse, 2024

Étape 1 : L'histoire en discussions !..... p.16

Étape 2 : La carte mondiale des droits des filles..... p.17

Étape 3 : Les codes secrets de l'égalité..... p.18

MADEMOISELLE VOLE

Laurence Gillot et Emma Morison, Editions du Pourquoi pas, 2022

Étape 1 : L'histoire en discussions !..... p.19

Étape 2 : les droits d'Han..... p.20

Étape 3 : le musée des enfants heureux..... p.21

ACTIVITE FINALE : LE COFFRE À VŒUX DES DROITS DE L'ENFANTp.22

ANNEXES.....p.23

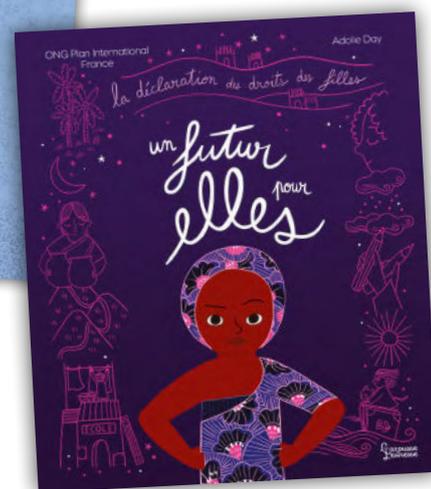
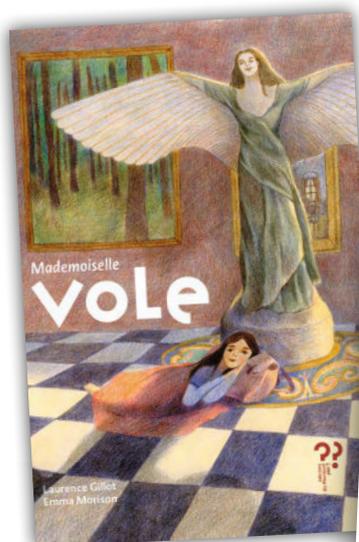
Prix UNICEF de littérature jeunesse 2026

Les dossiers pédagogiques du Prix UNICEF de littérature jeunesse se réinventent ! Ce format revisité est pensé pour :

- Faciliter la mise en place des activités dans un cadre scolaire et périscolaire
- Prioriser des activités qui créent des ponts clairs entre les ouvrages et les droits de l'enfant
- Fournir une diversité de propositions pédagogiques et ludiques

Pour chaque catégorie d'âge, il y a :

- Un modèle de fiche de lecture utile pour les 4 livres. Elle est composée d'un recto permettant aux enfants de favoriser l'appropriation du livre et de garder une trace de l'histoire lue (compréhension du livre) et un verso qui permet de tisser des liens avec les droits. Cette fiche servira d'aide au choix final, lors de l'étape du vote.
- Une activité par livre en 3 étapes pour faire le lien entre l'histoire et les droits de l'enfant
- Une activité finale qui invite les enfants à s'exprimer et à croiser les 4 ouvrages



Directrice de la publication :
Ann Avril, UNICEF France

Responsables de la rédaction :
Julie Zerlauth, Maxime Thebault, UNICEF France

Rédaction et coordination éditoriale :
Alice Ponnoussamy, Anaïs Justin, UNICEF France

Conception graphique : Badychurch

Dépôt légal : 2025

Avant de démarrer...

COMMENT PRÉSENTER LE PROJET AUX 6-8 ANS ?

Le Prix UNICEF de littérature jeunesse peut être expliqué en des termes simples auprès des enfants de 6 à 8 ans :

Comme beaucoup d'autres enfants partout en France cette année, ils vont découvrir quatre livres qui parlent d'un sujet très important : **les droits de l'enfant**. Ils vont ensuite **voter** chacun pour leur livre préféré : le livre qui obtiendra le plus de votes d'enfants sera le gagnant ! Ses auteurs et illustrateurs seront félicités et recevront un trophée.

Les livres ont été choisis par **l'UNICEF**, une organisation qui protège et fait connaître les droits de l'enfant dans presque tous les pays du monde.

➤ **Droit** : Parfois, on dit «j'ai le droit» quand on a le droit de faire quelque chose, comme choisir un jouet ou avoir un dessert. Mais il existe aussi des droits très importants, qu'on appelle les droits de l'enfant. Ce ne sont pas juste des permissions qu'on donne de temps en temps. Ce sont des règles importantes, qui sont toujours valables et qui protègent les enfants. Elles permettent à chaque enfant de bien grandir et de vivre en bonne santé. Tous les enfants du monde ont ces droits. Ils sont écrits dans un texte très important : la Convention internationale des droits de l'enfant. Par exemple, chaque enfant a le droit d'avoir à manger et à boire, d'avoir un endroit sûr et agréable pour vivre, d'aller à l'école pour apprendre, d'être soigné quand il est malade. Ces droits disent aussi que les adultes, surtout ceux qui dirigent un pays, doivent aider les enfants à avoir tout ce dont ils ont besoin. Et surtout, ces droits ne peuvent jamais être enlevés, même si un enfant fait une bêtise !

➤ **Voter** : voir le focus ci-dessous

➤ **L'UNICEF** : Dans le monde, il y a des millions d'enfants. Certains ont ce qu'il faut pour bien grandir : de la nourriture, de l'eau, une maison, une école, des médecins... Mais d'autres enfants n'ont pas toujours accès à tout cela. En principe, ce sont les États (les personnes qui dirigent un pays et prennent des décisions importantes) qui doivent aider les enfants et leurs familles à vivre bien. Mais parfois, les États ont besoin d'aide. Dans ce cas, l'UNICEF peut intervenir. L'UNICEF, c'est une organisation : un groupe de personnes qui travaille pour aider les enfants à grandir en bonne santé, apprendre, être protégés et se sentir bien. L'UNICEF aide surtout quand il y a une situation difficile, par exemple une guerre qui met les enfants en danger, une tempête qui détruit des maisons ou des écoles, quand les enfants n'ont pas assez à manger ou à boire...

L'affiche recto-verso du Prix UNICEF 2026 (téléchargeable sur myUNICEF) peut être utilisée pour amorcer une discussion sur les droits de l'enfant.

Il existe aussi une version à colorier du recto de l'affiche, téléchargeable elle aussi sur myUNICEF, qui peut être imprimée et distribuée aux enfants.

• **Recto** :

Demander aux enfants de décrire l'illustration en leur posant les questions suivantes :

- **Sur quoi sont les personnages ?**

Un mélange entre un bateau et un livre

- **Qu'est-ce que les enfants du dessin pointent du doigt ?**

Une île sur laquelle plusieurs objets sont posés : une goutte d'eau, une pomme, une guitare, une mallette de soin, une règle en forme de triangle



- Ces objets montrent plusieurs choses importantes pour que les enfants grandissent heureux et en bonne santé.

> À quoi sert l'eau pour un enfant ? À boire, à ne plus avoir soif

> À quoi sert la pomme pour un enfant ? À manger des aliments bons pour sa santé

> À quoi sert la guitare pour un enfant ? À apprendre à jouer d'un instrument pour s'amuser, ou bien à écouter de la musique

> À quoi sert la mallette de soin pour un enfant ? À être soigné quand on est malade ou qu'on a un bobo

> À quoi sert la règle-triangle pour un enfant ? C'est un outil pour apprendre à faire des dessins et des calculs à l'école, donc cela permet d'apprendre de nouvelles choses et de réfléchir

Avoir de l'eau et de la nourriture, pouvoir jouer et apprendre, être soigné : tout cela, ce sont des droits de l'enfant !

• Verso :

Expliquer que les droits de l'enfant sont écrits dans un texte très important : la Convention internationale des droits de l'enfant. Montrer les quatre icônes du verso de l'affiche pour expliquer comment les droits de l'enfant marchent :

- **Tous les enfants ont les mêmes droits.** Est-ce que les garçons et les filles ont les mêmes droits ? Oui ! Est-ce que deux enfants avec une couleur de peau différente ont les mêmes droits ? Oui ! Est-ce qu'un enfant qui habite en France et un enfant qui habite à l'autre bout de la Terre ont les mêmes droits ? *Oui !*

- **Les enfants sont très importants !** Dans la Convention internationale des droits de l'enfant, il y a une règle qui dit que quand les grands prennent une décision à l'école, à la maison ou ailleurs, ils doivent toujours penser à ce qui est le mieux pour les enfants, et pas seulement à ce qui bien pour les adultes.

- **Tout pour bien grandir :** ce qui est le mieux pour les enfants, c'est ce qui les aide à être en sécurité, à grandir en bonne santé, à se sentir bien. De quoi les enfants ont besoin pour bien grandir ? *De la nourriture équilibrée, de l'eau, un lieu agréable pour vivre, une école pour apprendre, un médecin pour être soigné...*

- **Les enfants peuvent donner leur avis !** La Convention internationale des droits de l'enfant explique que tous les enfants ont le droit d'exprimer leurs idées, leur avis, de dire comment ils se sentent, et que les adultes doivent écouter ce que les enfants disent et en tenir en compte quand ils prennent des décisions. Est-ce que les enfants sont trop petits pour avoir un avis et des idées ? *Non !*

FOCUS : EXPLORER LA NOTION DE VOTE ET LE DROIT À LA PARTICIPATION

• **L'expliquer :**

Voter, cela veut dire donner son avis, c'est faire un choix et l'exprimer à d'autres personnes. Pour voter, on peut :

> Lever la main

> L'écrire sur un papier (un bulletin)

> Le dire à voix haute

Parfois le vote est public (tout le monde voit notre réponse), parfois il est tenu secret (on ne dit pas ou on ne montre pas ce pourquoi on a voté).

Le vote peut être fait par des enfants, par exemple quand l'enseignant propose de choisir tous ensemble une activité à faire en classe, parmi plusieurs idées, ou bien quand les enfants votent pour ceux qui deviennent les "délégués de classe". Mais les adultes aussi peuvent voter ! Ils le font par exemple pour choisir, parmi plusieurs personnes (candidats), celle qui devient le Président de la République.

Quand on vote, c'est la décision choisie par le plus grand nombre de personnes qui l'emporte : par exemple, si l'enseignant propose aux enfants de voter pour le prochain livre à lire, si 10 enfants votent pour relire en classe Qui s'occupe de Martha, et 2 enfants votent pour relire Mademoiselle Vole, alors l'enseignant va lire Qui s'occupe de Martha pour que cela réponde à l'envie du plus grand nombre d'enfants.

Tous les enfants ont le droit d'exprimer leurs avis et d'être écoutés et pris en compte par les adultes : cela s'appelle aussi le droit à la participation. Dans la Convention internationale des droits de l'enfant, ce droit est indiqué à l'article 12.

• **L'expérimenter :**

Avant de passer au vote final du Prix UNICEF de littérature jeunesse 2026, le fait de voter peut être expérimenté à plusieurs reprises afin que les enfants en saisissent la logique, à travers plusieurs formats (bulletin, main levée, expression orale...). Cela peut être utilisé par exemple pour :

- Choisir le prochain livre à lire (ou relire) parmi ceux de la sélection
- Choisir le lieu de la lecture
- Élire le personnage préféré du groupe dans l'un des livres
- Élire le passage préféré du groupe dans l'un des livres
- ...

Les enfants peuvent ensuite participer au comptage des votes.

CRÉER UN CADRE RASSURANT ET SÉCURISÉ POUR SENSIBILISER AUX DROITS DE L'ENFANT

Certains ouvrages du Prix UNICEF abordent des sujets difficiles tels que la violence, la discrimination, la migration, l'inaction de certains adultes...

Les histoires sélectionnées mettent toujours en avant des personnes ressources et des solutions positives pour les enfants, mais les thèmes évoqués peuvent néanmoins engendrer des réactions émotionnelles de la part des enfants (inquiétude, incompréhension...), ou une prise de conscience sur le fait que leurs droits ne sont pas toujours respectés dans leur vie quotidienne.

Voici quelques conseils pour aider les enfants et les jeunes à aborder sereinement la question de leurs droits :

- **S'inscrire dans la durée :** pour aborder les droits de l'enfant il vaut mieux ne pas se limiter à une intervention ponctuelle : privilégiez un projet régulier, voire intégré dans la vie de classe ou de groupe, qui permet une appropriation progressive et sécurisée des notions. Un espace d'expression peut être ouvert a posteriori des actions pédagogiques pour que les enfants aient la possibilité de revenir sur ce qu'ils ont compris des histoires, sur ce qui continue de les interroger ou de les inquiéter...
- **Ne pas sensibiliser par le choc :** les livres du Prix UNICEF sont sélectionnés avec soin afin qu'ils permettent d'aborder des situations sérieuses ou graves sans pour autant angoisser les enfants qui participent au projet. De la même façon, dans les temps pédagogiques qui accompagnent la découverte des livres, il est important d'utiliser un langage rassurant et adapté à l'âge des enfants, de ne pas employer des termes trop crus ou effrayants, de ne pas exagérer la fréquence des dangers, de présenter des solutions positives et personnes ressources, et de laisser un espace aux enfants pour qu'ils posent leurs questions ou partagent leurs ressentis.
- **Se préparer à recevoir une parole inquiétante :** dans le cadre de sensibilisation aux droits de l'enfant, il peut arriver qu'un enfant témoigne d'une situation préoccupante. Il est donc important d'identifier au préalable les processus d'alerte en place dans l'établissement et les personnes ressources qui peuvent être mobilisées, et d'avoir à l'esprit ces réflexes :
 - Si l'enfant amorce un témoignage dans un espace de groupe, il faut éviter de le faire taire brutalement ou de dramatiser sa parole. Autant que possible, conserver une attitude posée, le remercier de son témoignage et proposer un temps d'échange à part du groupe.
 - Favoriser une parole libre et non influencée, en laissant l'enfant s'exprimer à son rythme et en évitant les questions trop orientées ou les reformulations. Si possible, prendre des notes pour avoir une trace des mots exacts (faits, dates, noms...) employés par l'enfant.
 - Rassurer l'enfant et le valoriser dans sa démarche de témoignage, en montrant que sa parole est prise au sérieux et que des adultes sont là pour l'aider.
 - Expliquer clairement ce qui va se passer ensuite et ne pas promettre de garder le secret.

Ressources utiles :

Le guide illustré créé par le Ministère de la Justice qui explique le processus de signalement et de protection des mineurs en danger : https://www.justice.gouv.fr/sites/default/files/2023-03/Guide_justice_mineurs.pdf

Les numéros d'urgence qui permettent de signaler une situation préoccupante :

- Si vous avez connaissance d'une situation de maltraitance ou si vous en êtes vous-même victime, vous pouvez contacter Enfance en danger au **119**, un numéro national et gratuit ouvert 24 h/24 et 7 j/7, ou via le site www.allo119.gouv.fr
- Le **3018** est le numéro dédié aux jeunes victimes et aux témoins de harcèlement de tout type et de violences numériques. Il est accessible 7 jours sur 7, de 9h à 23h par téléphone et par Tchat sur 3018.fr et via Messenger. <https://e-enfance.org/le3018/>

À noter : Ces numéros d'urgence peuvent être contactés même dans un cas de simple suspicion : les professionnels qui répondent sont formés pour répondre aux questions et trier les sollicitations pour qu'elles obtiennent la réponse adéquate.

RESSOURCES COMPLÉMENTAIRES SUR LES DROITS DE L'ENFANT

À savoir : dans les nouveaux programmes scolaires d'EMC (2024) du Cycle 2, les droits de l'enfant en général sont un objet d'enseignement spécifique au sein des attendus du niveau CP.

La Convention internationale des droits de l'enfant illustrée et son jeu de cartes

Les articles de la CIDE sont déclinés en icônes colorées pour les enfants et diffusés grâce à une affiche et à un jeu de cartes. Le jeu est accompagné d'un mode d'emploi suggérant 17 activités différentes permettant aux enfants de découvrir leurs droits.

> <https://my.unicef.fr/article/la-cide-expliquee-aux-enfants/>

> <https://my.unicef.fr/article/le-jeu-de-cartes-de-la-convention-internationale-des-droits-de-lenfant/>

**Un livret de jeux sur les droits de l'enfant**

Coloriage, labyrinthe, jeu des cinq différences... autant d'activités amusantes pour mieux connaître ses droits en s'amusant !

> <https://my.unicef.fr/article/le-livret-de-jeux-4-8-ans-sur-les-droits-de-lenfant/>

ET TOUTES LES AUTRES RESSOURCES DE MYUNICEF.FR !



FICHE DE LECTURE

Découpe et colle la couverture du livre (de l'Annexe 1) dans le rectangle :

Écris ici le titre du livre :



Comment s'appelle ton personnage préféré dans le livre ?



Dessine le personnage dans le rectangle :

Explique l'histoire en une phrase



.....

.....

.....

As-tu aimé ce livre ? Coche la case qui te correspond



Je l'ai beaucoup aimé !



Je l'ai aimé un peu



Je ne l'ai pas aimé du tout

Pourquoi ?

.....

Recopie ici une phrase du livre que tu trouves belle, drôle ou importante :

.....

.....

.....

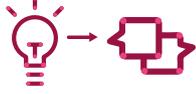
FICHE DE LECTURE

LES HEROS ET LEURS DROITS !

CONSIGNES :

- Colle dans le rectangle l'illustration du ou des personnages principaux du livre (Annexe 2). Écris à côté leurs prénoms.
- Ensuite, écris ou dessine autour tout ce dont le ou les personnages ont besoin pour être heureux, en bonne santé et pour qu'ils puissent bien grandir.
- Enfin, choisis les icônes de la Convention internationale des droits de l'enfant (Annexe 3) qui ressemblent aux besoins des personnages, découpe-les et colle-les aussi autour d'eux.

DE LA COMPREHENSION À L'EXPRESSION



Tous pour une
Nancy Guilbert et
Léonie Koelsch
Kilowatt, 2022

Liens avec les domaines d'apprentissage du Cycle 2

- **Les langages pour penser et communiquer** : Participer à des échanges dans des situations diverses ; Passer de l'oral à l'écrit ; Adopter une distance critique par rapport au langage produit
- **Les méthodes et outils pour apprendre** : Expérimenter, produire, créer
- **La formation de la personne et du citoyen** : Partager des règles, assumer des rôles et des responsabilités pour apprendre à vivre ensemble ; Respecter les autres ; Adopter un comportement éthique et responsable

Étape 1 : L'histoire en discussions !

- *Tous pour une* est une histoire spéciale car il y a quatre personnages différents qui la raconte : qui sont-ils ? Qu'aiment-ils faire dans la cour d'école ? Qui sont leurs amis ?

Le premier personnage s'appelle Imany : c'est une fille qui aime régler les problèmes et faire du "break dance", une danse avec beaucoup de figures à faire par terre. Ses deux meilleurs copains sont Nell et Aslan.

Le second personnage est Aslan : c'est un garçon qui aime aussi faire du breakdance, et ses amies sont Imany et Nell. Il est plus timide qu'Imany et n'ose pas donner son avis devant tout le monde. Avant, il était dans une autre école dans laquelle il se faisait harceler (on se moquait souvent de lui), alors il ressent parfois encore de la peur.

Le troisième personnage est Nell : c'est une fille qui aime aussi faire du breakdance dans la cour, et elle est copine avec Imany et Aslan. Elle soutient Imany quand celle-ci s'oppose à ceux qui font du foot.

Enfin, le dernier personnage est Alessio : c'est un garçon qui aime jouer au foot. Au début de l'histoire, ses copains sont Matéo et Titouan, mais quand Alessio essaie de faire du breakdance avec les autres enfants et accepte de partager la cour, les deux garçons s'éloignent de lui.

- Quel est le problème dans la cour de l'école ? Pourquoi Imany n'arrive-t-elle pas à danser à la place qu'elle veut ?

Le problème est que les enfants ont envie d'utiliser la cour pour des activités différentes (danser, jouer au foot, jouer au loup glacé...) mais que presque tout l'espace est utilisé par ceux qui jouent au foot. Imany et ses amis n'ont donc pas assez de place pour danser, ce qui finit par l'énerver !

- Que fait Imany pour changer la situation ? Qu'est-ce qui a le mieux marché parmi les actions qu'elle a mené ?

Au début, Imany est tellement énervée qu'elle arrête un match de foot en bloquant le ballon au milieu du terrain. À ce moment-là, tous les garçons lui crient dessus et cela ne résout pas la situation.

Ensuite, elle arrête à nouveau le match de foot en bloquant le ballon, mais cette fois elle exprime clairement ses idées : elle dit que la cour est à tout le monde, qu'elle a le droit de la traverser, et elle veut y avoir accès ce jour-là pour danser. Les joueurs de foot s'y opposent et elle finit par se battre avec Alessio, et remporter la bagarre. Même si elle a exprimé clairement son besoin au début, le fait de se battre n'a pas résolu le problème.

Enfin, alors qu'Alessio continue de s'énerver, elle lui propose d'essayer de faire du breakdance avec eux. C'est une bonne idée car cela permet à Alessio de les voir autrement que comme des ennemis, et de mieux comprendre leur point de vue. Les

copains d'Alessio se liguent contre lui, mais Imany explique la situation à la maîtresse Mme Mornoux, ce qui permet d'avoir le soutien d'un adulte. Celle-ci leur suggère d'appliquer la méthode du "chacun son tour" qui met tout le monde d'accord, et cela finit de résoudre le problème !

- Le mot "**révolution**" est beaucoup utilisé dans le livre. Que veut-il dire ?

Une révolution, c'est lorsqu'il y a un grand changement dans l'organisation et les règles d'un groupe d'humains. Cela peut être à l'échelle d'une ville, d'un pays... Dans l'histoire, Imany veut organiser une révolution à l'échelle de l'école !

"Faire la révolution", cela veut dire qu'on veut changer les choses quand on trouve qu'elles ne sont pas justes.

À travers l'histoire et encore dans certains pays aujourd'hui, des personnes se sont mis en colère parce qu'ils n'avaient pas les mêmes droits que les autres, ou parce qu'ils étaient très mal traités. Alors ils se sont rassemblés, se sont exprimés fort et ensemble, parfois se sont battus, pour que les règles changent.

Dans l'histoire, les enfants mènent une révolution parce qu'ils veulent que tout le monde puisse jouer dans la cour de façon égale. Ils ne veulent pas se battre, mais ils veulent que ça change. Alors ils s'organisent, ils parlent ensemble, et ils montrent qu'ils sont d'accord pour que ce soit plus juste pour tous.

- Est-ce que les filles et les garçons ont les mêmes droits ? Peuvent-ils tous jouer et s'amuser comme ils le souhaitent ?

Oui, tous les enfants du monde ont les mêmes droits, qu'ils soient garçons ou filles et peu importe où ils vivent, la langue qu'ils parlent, leur religion, à quoi ils ressemblent, s'ils ont un handicap, s'ils sont riches ou pauvres...

C'est indiqué dans la Convention internationale des droits de l'enfant (Annexe 3), le texte qui indique les droits pour tous les enfants du monde. Il y a un article en particulier qui garantit ce droit : l'article 2 « Mêmes droits pour tous ».

Cependant, aujourd'hui encore, les filles ont parfois moins accès à leurs droits que les garçons. Il y a des pays où elles ne peuvent pas aller à l'école et choisir le métier qui leur plaît, par exemple.

Étape 2 : Atelier débat : nos jeux, nos espaces

Il est possible d'organiser cet atelier en groupe entier ou en sous-groupes. Les enfants peuvent s'asseoir en cercle afin que chacun puisse voir et entendre chaque participant. L'animateur guide les enfants, veille au bon respect des règles (écouter attentivement, ne pas couper la parole, ne pas se moquer des autres, respecter les avis différents), gère le temps et la parole (si nécessaire), reformule, relance, rebondit. Un objet peut être utilisé pour signaler quel enfant a la parole et inciter les autres à l'écouter, mais ce n'est pas obligatoire.

Poser la question : **"Comment vous sentez-vous aujourd'hui dans la cour de récréation ? À quoi devrait ressembler une cour où tout le monde se sent bien ?"**

Voici quelques questions secondaires pour relancer le débat :

- Est-ce qu'il y a des jeux « pour les filles » et « pour les garçons » ?
- Est-ce que certains jeux prennent toute la place ? Est-ce que c'est juste ?
- Qui décide de ce qu'on fait dans la cour ? Et est-ce qu'on pourrait décider autrement ?
- Quand on n'a pas envie de jouer au même jeu que les autres, qu'est-ce qui se passe ?
- Comment faire pour que chacun ait la place de faire ce qu'il aime dans la cour ?
- Dans un monde imaginaire, s'il était possible de complètement transformer la cour, qu'est-ce que vous y ajouteriez ou qu'est-ce que vous enlèveriez ?

Selon la direction que prennent les échanges, il est possible de se mettre d'accord en groupe à la fin du débat sur une **charte d'utilisation de la cour** ou sur quelques règles communes à mettre en œuvre pour s'y sentir mieux.

Étape 3 : Affichons notre droit à la participation !

Expliquer que l'histoire de *Tous pour une !* aborde plusieurs droits de l'enfant très importants. Les montrer sur l'affiche de la CIDE (Annexe 3) les icônes correspondantes aux groupes :

- Le droit à l'égalité (Article 2 : Même droits pour tous)
- Le droit à la participation (Article 12 : Respect de l'avis des enfants ; Article 13 : Libre partage des idées)
- Le droit au repos et au jeu (Article 31)

Il est possible de retrouver les textes simplifiés associés à chaque article sur la version complète de l'affiche sur myUNICEF : <https://my.unicef.fr/article/la-cide-expliquee-aux-enfants/>

Préciser que tous les droits sont liés entre eux, un peu comme s'ils étaient des amis inséparables. Certains droits aident d'ailleurs d'autres droits à bien être respectés !

Par exemple, si l'on reprend l'histoire, on voit au début que tous les enfants de l'école d'Imany n'ont pas la possibilité de jouer comme ils le veulent dans la cour. C'est donc leur droit au repos et au jeu qui est mal respecté ! Grâce au droit à l'égalité, on comprend que quelque chose n'est pas normal : tous les enfants devraient avoir les mêmes droits, et pourtant dans l'école il y a une situation où certains en profitent plus que d'autres. Mais c'est surtout grâce au droit à la participation que les choses changent, car ce droit est un peu comme un super défenseur des autres droits. En effet, c'est quand Imany donne son avis et propose des solutions que les enfants apprennent finalement à partager la cour !

La participation est un principe très important de la Convention internationale des droits de l'enfant : les droits ne peuvent pas être respectés correctement si les adultes n'écoutent jamais l'avis des enfants, et si les enfants n'ont pas la place de s'exprimer. Grâce à la participation des enfants :

- Les adultes peuvent prendre de meilleures décisions. Ils comprennent mieux ce dont les enfants ont besoin pour être heureux, en bonne santé et en sécurité.
- Ça aide les enfants à grandir et à avoir confiance en eux.
- Ça permet d'éviter les injustices et les violences. Quand on donne la parole aux enfants, ils peuvent dire si quelque chose ne va pas. Ça aide les adultes à protéger tous les enfants.

Tous les enfants ont le pouvoir d'utiliser ce droit à la participation, qui permet de défendre et protéger tous les droits. Alors à eux de jouer !

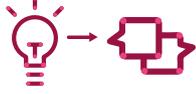
Proposer aux enfants de **créer une affiche** (format A3 par exemple) qui leur permet d'utiliser leur droit à la participation, c'est-à-dire de donner son avis, d'exprimer ses idées, d'être écoutés et pris en compte.

Chaque affiche doit répondre à la question suivante : **"Pourquoi l'avis des enfants est très important ?"**

Selon la configuration du groupe et l'âge des enfants, les inviter soit à participer seuls soit en groupe de 2, 3 ou 4. Cela peut aussi être fait sous la forme d'une grande fresque collective.

Les affiches peuvent comprendre une phrase simple qui répond à la question, par exemple : *"Parce que les petits aussi ont des grandes idées !"* *"Parce que pour bien grandir, on a besoin d'être écoutés !"*, et intégrer aussi des dessins, collages, décorations...

DE LA COMPREHENSION À L'EXPRESSION



**Qui s'occupe
de Martha ?**
Emmanuelle Toussaint
et Cécile
Utopique, 2024

Liens avec les domaines d'apprentissage du Cycle 2

- **Les langages pour penser et communiquer** : S'exprimer par son corps et accepter de se montrer à autrui ; Dire pour être entendu et compris
- **Les méthodes et outils pour apprendre** : Expérimenter, produire, créer ; Représenter le monde environnant
- **La formation de la personne et du citoyen**
- Exprimer ses émotions, ses sentiments ; Ecouter et respecter l'avis des autres et l'expression de leur sensibilité

Le livre "Qui s'occupe de Martha ?" aborde, dans un langage et un contexte adapté pour les 6-8 ans, une situation de maltraitance/négligence, ce qui peut engendrer des questions, craintes ou prises de conscience de la part des enfants participants. Retrouvez en page 6 les recommandations de l'UNICEF pour sensibiliser aux droits sans inquiéter et accueillir une éventuelle parole inquiétante.

Étape 1 : L'histoire en discussions !

- Pourquoi Martha ne peut plus habiter avec ses parents ?

Les parents de Martha l'aiment, mais ils se mettent parfois très fort en colère l'un contre l'autre. Dans ces moments-là, ils s'occupent mal de Martha : ils lui font très peur, ils la rendent triste, et ils laissent toute seule dans son coin. Martha y pense même quand elle est à l'école avec ses copains, et elle est inquiète quand elle doit rentrer chez elle. Tout ça, ce n'est pas normal, et cela met en danger Martha.

Il est donc important que Martha puisse vivre dans un autre endroit où elle peut être protégée, en sécurité et rassurée.

- Que font les animaux de la forêt pour aider Martha ?

Les animaux adultes de la forêt se rendent compte que Martha ne va pas bien. À l'école, Maître Belette voit sûrement que Martha est inquiète de rentrer chez elle. À la maison, on voit Monsieur Sanglier par la fenêtre, et celui-ci entend sûrement les cris des parents et les pleurs de Martha. Cela les inquiète, alors ils demandent de l'aide au vieux hibou, qui va aider Martha à s'installer dans un endroit en sécurité avec Dame Lapin.

Dans la vraie vie, les personnes qui prennent des décisions pour aider les enfants qui sont en danger comme le vieux sage s'appellent des "juges des enfants", et les personnes comme Dame Lapin qui s'occupent de ces enfants dans leur nouveau lieu de vie sont des "éducateurs".

Le fait de changer de maison n'est pas une punition, ni pour Martha (la situation n'est pas sa faute !), ni pour ses parents : le fait de faire vivre Martha dans un nouvel endroit est uniquement pour sa sécurité, pour qu'elle puisse grandir le mieux possible et être heureuse.

Distribuer l'Annexe 4 et demander aux enfants de relier chaque personnage avec son nom et son rôle.

- Où va Martha ? Est-ce que c'est un endroit où elle peut être protégée ? Et est-ce qu'elle voit encore ses parents à la fin de l'histoire ?

Martha s'installe dans une maison spéciale où il y a d'autres enfants et des adultes qui s'occupent d'elle, comme Dame Lapin. Au début, c'est difficile pour elle car c'est un nouvel endroit qu'elle ne connaît pas, et elle est tout de même triste de quitter ses parents et sa maison. Mais peu à peu, ça va mieux !

Pendant ce temps, d'autres adultes aident ses parents à aller mieux, à apprendre à moins se disputer et à s'occuper correctement de Martha. Ainsi, elle peut encore les voir de temps en temps et passer des bons moments avec eux.

- Est-ce que la situation qui arrive à Martha peut aussi arriver à des enfants dans la vraie vie ? Qui peut aider ces enfants à être protégés ?

Oui, la situation de Martha peut arriver dans la vraie vie. Parfois, des enfants vivent dans des familles où les parents ont de grandes difficultés et ne peuvent pas bien s'occuper d'eux. Cela peut être à cause de la fatigue, de problèmes personnels, ou parce qu'ils n'ont pas appris à bien s'occuper d'un enfant. Dans ces cas-là, les enfants peuvent être en danger, ou tout simplement avoir besoin de plus de sécurité et d'attention.

Quand cela arrive, il est très important d'en parler à un adulte de confiance : un enseignant, un animateur, un médecin, un voisin, un parent d'un ami... Ces adultes peuvent ensuite alerter les personnes qui savent quoi faire pour protéger l'enfant. Il existe aussi un numéro de téléphone qui peut être appelé pour recevoir de l'aide quand un enfant est en danger : le 119.

Ensuite, il existe plusieurs solutions possibles, selon ce qui est le mieux pour l'enfant :

- Un adulte vient aider les parents directement chez eux, pour qu'ils apprennent à mieux s'occuper de leur enfant. Toute la famille continue de vivre ensemble, avec un accompagnement.
- L'enfant peut aller vivre un moment chez un membre de sa famille, comme un oncle, une tante ou un grand-parent, quand c'est possible.
- L'enfant peut être accueilli dans une maison d'enfants, un lieu comme celui où va Martha, où il est protégé et accompagné au quotidien.
- L'enfant peut vivre dans une famille d'accueil, c'est-à-dire une autre famille qui prend soin de lui, le temps que la situation s'améliore.

Dans tous les cas, ce sont les adultes autour de l'enfant qui doivent réagir et le protéger. Les enfants ne sont jamais responsables de ces situations, et ils ont toujours le droit d'être écoutés, protégés et entourés.

Étape 2 : Les émotions de Martha

Rappeler que dans l'histoire, Martha ressent toutes sortes d'émotions. Demander aux enfants de lister les émotions dont ils se souviennent et les situations auxquelles elles sont rattachées. Inviter les enfants à mimer physiquement l'émotion qu'ils évoquent.

Imprimer autant d'exemplaires de l'Annexe 5 que d'enfants participants. Leur distribuer et les inviter à **compléter le visage de Martha** avec une des émotions qu'elle ressent au fil de l'histoire. Si le temps le permet, les enfants peuvent dessiner plusieurs visages différents de Martha.

Enfin, finir l'activité sur un temps à propos des "mots qui réconfortent". Proposer aux enfants qui ont dessiné des visages tristes, en colère ou effrayés de montrer leurs dessins aux autres, et demander au reste du groupe de quels mots pourraient avoir besoin Martha pour se sentir mieux quand elle ressent telle émotion difficile.

Quelques questions peuvent être posées au groupe en plus :

- "Est-ce que ça vous arrive, à vous aussi, de ressentir ces émotions-là ?"
- "Qu'est-ce qui vous aide quand vous êtes tristes ou inquiets ?"
- "À qui peut-on parler quand quelque chose ne va pas ?"

Conclure en rappelant que tous les enfants ont le droit d'être écoutés et le droit d'être protégés. Quand on parle de ce qu'on ressent à un adulte de confiance ou à un ami, c'est une première étape pour se sentir mieux.

Étape 3 : Le grand cercle des aides

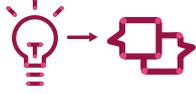
Rappeler que chaque enfant a le droit d'être protégé contre toutes formes de violence : c'est indiqué à l'article 19 de la CIDE (Annexe 3). Les adultes qui travaillent pour l'Etat (le pays) doivent trouver des solutions pour protéger tous les enfants. On dit qu'ils doivent prendre en compte l'intérêt supérieur des enfants (Article 3 de la CIDE). En effet, les enfants sont en train de grandir, et ils ont donc des besoins différents de ceux des adultes. Ils ont aussi besoin de beaucoup d'amour, d'accompagnement, d'aide. C'est pour cela qu'ils doivent être particulièrement protégés par les adultes et qu'on parle de leur "intérêt supérieur", pour que les adultes en tiennent bien compte. Cela ne veut pas dire que les enfants peuvent faire tout ce qu'ils veulent ! Mais ils doivent être protégés et accompagnés de la meilleure façon possible.

Inviter les enfants à prendre une feuille et à y dessiner un grand cercle.

Les enfants peuvent y indiquer leur prénom, leur nom, et se dessiner ou coller leur photo au centre du cercle. Puis, individuellement, ils réfléchissent à la question : qui peut m'aider si j'ai un souci. Ensuite, en groupe, ils discutent de toutes les personnes qui peuvent les écouter et les protéger dans leur famille, à l'école, au centre de loisirs, dans leur quartier, dans des lieux spécialisés (médecin, psychologue...), chez leurs amis... Enfin, ils dessinent ou écrivent les personnes qu'ils connaissent dans le cercle. Ils peuvent enfin ajouter pour décorer les petites choses qui leur font du bien, qui les rassurent : un doudou, un livre, un lieu, un jeu...

Conclure l'activité en rappelant ce qu'est le numéro de téléphone 119 : *" si tu t'inquiètes pour ta sécurité ou pour la sécurité de quelqu'un ; si toi ou une personne que tu connais ne se sent pas en sécurité, parles-en à une personne en qui tu as confiance. Tu peux aussi appeler le 119. C'est un numéro gratuit pour les enfants, où des adultes de confiance t'écouteront et t'aideront."* Ils peuvent aussi l'inscrire sur leur cercle.

DE LA COMPREHENSION À L'EXPRESSION



**Un futur
pour elles**
Adolie Day et ONG Plan
international France
Larousse Jeunesse,
2024

Liens avec les domaines d'apprentissage du Cycle 2

- **Les langages pour penser et communiquer :**

Comprendre et s'exprimer à l'oral ; Adopter une distance critique par rapport au langage produit

- **Les méthodes et outils pour apprendre :** Modéliser ;

Utiliser des outils mathématiques ; Calculer

- **La formation de la personne et du citoyen :**

Accepter et prendre en considération les différences interindividuelles au sein d'un groupe ; Respecter les autres ; Apprendre ensemble et vivre ensemble

- **Les représentations du monde et l'activité humaine :**

Construire des repères spatiaux ; Utiliser et produire des représentations de l'espace

Le livre "Un futur pour elles" aborde, dans un langage et un contexte adapté pour les 6-8 ans, des situations d'injustices et d'inégalités, ce qui peut engendrer des questions, craintes ou prises de conscience de la part des enfants participants. Retrouvez en page 6 les recommandations de l'UNICEF pour sensibiliser aux droits sans inquiéter et accueillir une éventuelle parole inquiétante.

Étape 1 : L'histoire en discussions !

- Quel est le point en commun de tous les personnages du livre ? Quelles sont leurs différences ?

Tous les personnages de ce livre sont des filles (même le chat Keziah !). Ces filles ont par contre toutes des apparences différentes, elles vivent dans des pays différents, et elles rencontrent des problèmes différents.

- Quelles filles du livre rencontrent un problème qui a des conséquences sur leur corps ?

Edna, en Tanzanie, est obligée d'effectuer un travail dangereux en allant dans les mines de diamant sous terre : elle y respire mal et c'est mauvais pour sa santé. Lina, au Soudan, n'a pas assez de nourriture pour se sentir bien et bien grandir. Rimi, en Indonésie, a dû quitter sa maison à cause des inondations : elle est dans un refuge qui est sûrement inconfortable et il lui est difficile d'avoir accès à de l'eau potable et de la nourriture pour bien grandir.

- Quelles filles du livre rencontrent une situation qui les empêchent d'exprimer leur avis, leurs rêves, ou de se sentir bien dans leur tête ?

Ayo, au Bénin, a très envie d'apprendre mais elle n'a pas le droit d'aller à l'école. Les parents de Yasmine, en Egypte, l'empêchent de choisir les études qu'elle a envie de faire car selon eux ce sont "des études de garçon". En Inde, Shakina est encore une enfant mais sa famille veut la forcer à se marier, alors qu'elle n'en a pas envie et que le mariage, c'est uniquement pour les adultes ! Belen, en Bolivie, a plein d'idées pour que sa ville et son pays s'améliorent, mais elle est moins écoutée que les garçons. Enfin, Ella, en Australie, se sent mal dans sa tête car d'autres enfants la harcèlent (ils se moquent d'elle très souvent).

- Quand par exemple la nourriture manque ou que l'environnement qui entoure les enfants est dangereux, est-ce un problème seulement pour les filles ou bien est-ce que ça concerne aussi les garçons ?

Ce sont des problèmes qui concernent aussi les garçons ! Garçons et filles ont les mêmes droits et doivent être protégés de la même façon. Cependant, la raison pour laquelle ce livre met en avant les droits des filles, c'est que dans certaines situations elles vivent des injustices particulières juste parce qu'elles sont des filles. Par exemple, dans la famille de Lina (Soudan), tout le monde a très faim et manque de nourriture, mais puisque Lina est une fille sa famille lui donne moins à moins à manger que ses frères, alors qu'elle en a autant besoin qu'eux ! Ce n'est pas juste pour elle.

- Selon vous, qui doit agir pour faire respecter les droits des filles dans le monde ?

La Convention internationale des droits de l'enfant dit que tous les enfants, garçons ou filles, ont les mêmes droits (article 2 de la CIDE). Pourtant, on voit dans Un futur pour elles que ce n'est pas encore bien respectés !

Les personnes qui doivent avant tout changer les choses sont les adultes, et surtout ceux qui dirigent les pays ou les filles vivent encore des situations injustes. Ils doivent établir des règles qui protègent les filles contre le travail dangereux et tout ce qui leur fait du mal, et qui leur permettent d'accéder à l'école, à la liberté d'expression...

Cependant, tout le monde peut agir à son niveau pour soutenir l'égalité entre les filles et les garçons !

- En tant qu'enfant, qu'est-il possible de faire pour soutenir l'égalité entre filles et garçons ?

Réponse libre, mais il est possible de suggérer aussi quelques éléments :

- Eviter de partager des "préjugés" : Un préjugé, c'est quand on pense qu'un garçon doit toujours aimer certaines choses, et une fille aimer d'autres choses. Par exemple, un garçon doit forcément aimer le foot et une fille doit toujours porter du rose. Ce n'est pas vrai ! Chacun a le droit d'aimer ce qu'il veut, il n'y a pas des "trucs de filles" et des "trucs de garçons".
- Partager les jeux : Tous les jeux sont pour tout le monde ! Il est possible d'inviter tout le monde à jouer, sans dire "ça, c'est pour les garçons" ou "ça, c'est pour les filles".
- Respecter les autres et éviter les moqueries : Si quelqu'un se moque d'un enfant parce qu'il ne fait pas "comme les autres", tu peux dire que ce n'est pas gentil ou bien prévenir un adulte. On a le droit d'être différent.

Étape 2 : La carte mondiale des droits des filles

Imprimer en autant d'exemplaires que d'enfants l'Annexe 6 (carte du monde, personnages) et l'Annexe 3 (la CIDE).

En accompagnant les enfants étape par étape, les inviter pour chaque personnage du livre à :

- identifier le pays d'où elle vient
- coller le visage du personnage sur le pays concerné
- Reformuler avec leurs mots le problème qu'elle rencontre
- Trouver le droit correspondant et le coller à côté d'elle (les réponses attendues sont ci-dessous, mais il est possible d'imaginer d'autres répartitions des articles puisque certaines situations concernent plusieurs droits)



Ayo : Bénin, article 28 (Accès à l'éducation)



Edna : Tanzanie, article 32 (Protection contre le travail dangereux)



Lina : Soudan, article 24 (Santé, eau, nourriture, environnement)



Yasmine : Egypte, article 12 (Respect de l'avis de l'enfant)



Shakina : Inde, article 12 (Respect de l'avis de l'enfant)



Rimi : Indonésie, article 24 (Santé, eau, nourriture, environnement)



Ella : Australie, article 19 (Protection contre la violence)



Belen : Bolivie, article 13 (Libre partage des idées)

Étape 3 : Les codes secrets de l'égalité

Cette activité est prévue pour être menée en groupe entier, mais les exercices peuvent aussi être retranscrits à l'écrit en fonction de l'âge et du niveau des enfants participants.

Inviter les enfants à résoudre collectivement deux jeux mathématiques autour du thème des droits et de l'égalité.

Jeu 1 : les comparaisons de l'inégalité

Inscrire au tableau les signes suivants et rappeler leur signification si nécessaire : =, ≠, < ou >. Ensuite, leur proposer les différents énoncés ci-dessous, inscrire les chiffres au tableau et inviter un enfant à venir compléter l'espace entre les chiffres avec le signe adéquat. Il peut y avoir parfois plusieurs bonnes réponses (entre ≠, < et >).

- Dans la cour, il y a 6 garçons et 2 filles qui jouent au foot
- Dans la bibliothèque, il y a 1 garçon et 5 filles en train de lire
- Au centre de loisirs, il y a 5 filles et 5 garçons qui ont les cheveux longs
- Dans la classe, il y a 3 filles et 6 garçons qui lèvent la main

Il est possible d'inventer d'autres comparaisons (ou de les adapter en fonction des réalités du groupe), et de lancer un rapide échange pour chaque énoncé :

- *Pourquoi y a-t-il moins de filles qui jouent au foot ? Est-ce qu'elles ont le droit d'y jouer aussi ?*
- *Pourquoi il y a moins de garçons qui lisent dans cet exemple ? Est-ce une "activité de fille" ?*
- *Est-ce que les cheveux longs, ce n'est que pour les filles ?*
- *Est-ce que tout le monde peut lever la main en classe ? Est-ce qu'on se sent tous à l'aise de la même façon ?*

Jeu 2 : deux journées à décoder !

Inviter le groupe à résoudre des énigmes pour découvrir quelles sont les deux journées très importantes pour célébrer tous les droits.

• Journée internationale des droits des filles

Pour trouver le jour, inviter les enfants à faire une addition (ou multiplication, selon leur niveau) dont la réponse est le nombre 11.

Pour trouver le mois, inscrire les mois de l'année au tableau et les inviter à trouver le 10ème.

Expliquer que la journée internationale des droits des filles a lieu tous les ans le 11 octobre. Dans beaucoup de pays (et même parfois en France), les filles ne sont pas toujours traitées aussi bien que les garçons. Par exemple, certaines ne peuvent pas aller à l'école, ou on ne les écoute pas quand elles veulent dire quelque chose, juste parce que ce sont des filles. Alors, on a créé une journée spéciale pour les filles, pour rappeler à tout le monde qu'elles ont les mêmes droits que les garçons.

• Journée mondiale de l'enfance

Pour trouver le jour, inviter les enfants à faire une soustraction (ou division, selon leur niveau) dont la réponse est le nombre 20.

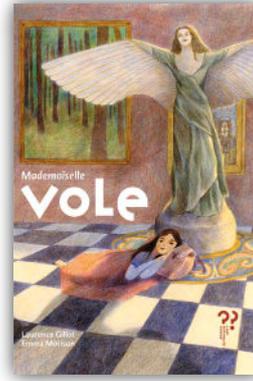
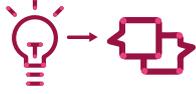
Pour trouver le mois, leur proposer de décoder le message suivant (chaque chiffre correspond à la position de la lettre dans l'alphabet) :

14-15-22-5-13-2-18-5 > NOVEMBRE

Expliquer que la Journée mondiale de l'enfance a lieu tous les ans le 20 novembre. Cette journée permet de célébrer les droits de tous les enfants du monde, et c'est aussi la journée d'anniversaire de la Convention internationale des droits de l'enfant ! Elle a en effet été créée et adoptée par les Nations Unies le 20 novembre 1989.

À l'issue de l'activité, il est possible proposer aux enfants de se dessiner un signe "=" sur la joue ou sur la main, en maquillage ou feutre (lavable), pour symboliser l'égalité, comme la fille qui manifeste à la fin du livre.

DE LA COMPREHENSION À L'EXPRESSION



Mademoiselle vole

Laurence Gillot et
Emma Morison

Editions du Pourquoi
pas, 2022

Liens avec les domaines d'apprentissage du Cycle 2

- **Les langages pour penser et communiquer :** Dire pour être entendu et compris ; Participer à des échanges dans des situations diverses
- **Les méthodes et outils pour apprendre :** Mettre en œuvre un projet artistique ; S'exprimer, analyser sa pratique, celle de ses pairs
- **La formation de la personne et du citoyen :** L'engagement pour le bien commun ; Altérité et sociabilité
- **Les représentations du monde et l'activité humaine :** Découvrir quelques aspects culturels d'une langue vivante étrangère

Étape 1 : L'histoire en discussions !

- Où habitent Hana et sa maman ? Pourquoi ? Comment font-elles pour y entrer ? Est-ce qu'elles ont toujours vécu à cet endroit ?

Hana et sa maman vivent dans un musée, car elles n'ont pas assez d'argent pour vivre dans un appartement ou une maison. Elles sont obligées de se cacher et se faufiler pour rentrer car elles n'ont pas le droit d'être dans le musée la nuit, elles ne doivent pas être vues par le gardien.

Hana et sa mère viennent d'un autre pays, dans lequel elles vivaient dans une maison. Elles ont dû partir à cause d'une guerre qui les mettait en danger. On dit qu'elles sont réfugiées : elles ont obtenu le droit de vivre en France pour être protégées de la guerre. Le problème, c'est qu'elles n'ont pas assez d'argent pour y vivre dans de bonnes conditions. Sa mère ne parle pas bien le français et personne ne l'aide à l'apprendre, donc c'est très difficile pour elle de trouver un travail.

- Qu'est-ce qui est difficile dans la vie d'Hana ? Est-il simple d'avoir chaud, d'avoir à manger, de faire ses devoirs, de voir le reste de sa famille ?

Le quotidien d'Hana n'est pas simple : le soir, elle reste longtemps dans une gare où il fait très froid et elle y fait ses devoirs, mais ce n'est pas pratique et confortable pour travailler. Pour entrer s'abriter dans le musée, elle doit courir, se faufiler, marcher à quatre pattes, et elle a toujours peur d'être attrapée par le gardien. Sa grand-mère lui manque, et son papa aussi. C'était un soldat et on comprend qu'il est sûrement mort à cause de la guerre, ce qui rend très triste Hana.

- Qu'est-ce qu'Hana apprécie dans le fait de vivre dans un musée ?

Elle aime vivre dans le musée car il y a des centaines de tableaux, de sculptures, de vitrines à observer. Elle aime particulièrement une statue, Mademoiselle Vole, une grande femme-oiseau qu'elle considère presque comme une amie. Avec sa mère, elles changent d'endroits pour manger et dormir chaque soir : il y a par exemple un soir où on comprend qu'elles mangent devant un tableau qui représente la mer, et pour elles c'est un peu comme si elles y étaient vraiment.

- À quel événement est invitée Hana ? Pourquoi sa mère hésite à l'autoriser à y aller ?

Hana est invitée à l'anniversaire de sa copine Manon. Cela la rend très heureuse, mais au début sa mère hésite à accepter qu'elle y aille car elle a peur que les adultes et les enfants lui posent trop de questions et découvrent qu'elles vivent cachées dans un musée. Elle finit néanmoins par accepter pour faire plaisir à Hana.

- Qui est la dame en vert ? Est-elle un problème ou un soutien pour Hana et sa mère ?

La dame en vert s'appelle Gabrielle, c'est la directrice du musée. Au début, on peut croire qu'elle va créer de gros ennuis à Hana et sa mère : le gardien et elle appellent la police lorsqu'ils trouvent Hana et sa maman dans le musée, et Hana a peur d'aller en prison. Finalement, la dame en vert les invite à manger chez elle, puis elle les aide à trouver un petit appartement dans lequel elles peuvent vraiment s'installer.

- Est-ce que selon vous il existe en France et dans le monde d'autres enfants dans une situation qui ressemblent à celle d'Hana ?

Oui, il y a encore de nombreux enfants qui sont obligés de partir de chez eux, de quitter leur pays, leur famille et leurs amis en raison de guerres, de la pauvreté, de catastrophes naturelles ou de personnes qui leur font du mal parce qu'ils les considèrent comme différents (à cause de leur langue, leur religion, leur couleur de peau...)

Pourtant, tous les enfants du monde ont le droit de vivre et de grandir dans un environnement sain et protecteur ! C'est écrit dans la Convention internationale des droits de l'enfant.

Les enfants qui quittent leur pays pour s'installer dans un autre pays en tant que réfugiés doivent recevoir une protection et de l'aide, et avoir les mêmes droits que les enfants nés dans le pays dans lequel ils sont arrivés. Ce sont les adultes qui dirigent les pays (Etats) qui doivent s'assurer que tous les enfants sur leur territoire grandissent dans les meilleures conditions possibles, peu importe d'où ils viennent. Il y a aussi des organisations ou associations qui aident ces enfants lorsqu'eux et leurs familles manquent de nourriture, de vêtements chauds, d'un logement...

- Qu'est-ce qu'il est possible de faire en tant qu'enfant pour aider les enfants en difficulté ?

Si jamais on rencontre un enfant qui vit dehors, il est possible de demander à un adulte d'appeler le 115, le numéro d'urgence qui permet aux personnes sans abri d'obtenir de l'aide, si l'enfant et sa famille sont d'accord.

Par ailleurs, en plus des difficultés du quotidien, les enfants sans domicile sont souvent victimes de rejet et de moqueries. Hana par exemple aimerait avoir des vêtements qui ressemblent à ceux de ses camarades pour éviter d'être remarquée ou moquée. Donc même lorsqu'un enfant semble différent, qu'il ne parle pas bien français, qu'il rencontre des difficultés, il est important de ne pas se moquer, d'être gentil, de lui proposer de jouer ensemble, etc.

Zoom sur : les langues d'Hana

Inviter les enfants à observer les langues et alphabets utilisés dans Mademoiselle vole, et expliquer qu'une partie du texte est écrite en arabe, lorsque Hana et sa mère parle entre elle. Si des enfants du groupe parlent et lisent l'arabe, leur proposer de lire certaines parties du texte à voix haute. Il est aussi possible de faire écouter le livre audiodécrit disponible sur le compte Youtube de l'UNICEF France, dans lequel on peut entendre certaines parties du texte en arabe.

Étape 2 : les droits d'Hana

Imprimer l'Annexe 7, découper les panneaux « Droits respectés » et « Droits non respectés » et les placer à deux extrémités de l'espace d'animation (à l'intérieur ou à l'extérieur).

Expliquer que tous les enfants du monde ont le droit de vivre dans un logement qui les protège, qui leur permet de se sentir bien et de bien grandir. Mais parfois, quelque chose les empêche d'avoir accès à un toit. Dans le livre c'est la guerre qui a forcé Hannah et sa mère à fuir leur pays. Les enfants sans domicile, en particulier ceux qui vivent à la rue, sont confrontés à de mauvaises conditions de vie et à de nombreux dangers : bruits, violences, manque d'affaires, problèmes de santé, difficulté à consulter un médecin ou à aller à l'école...

Lire les situations vécues par Hana et demander aux enfants d'aller se positionner physiquement sur l'une des extrémités pour exprimer si selon eux, c'est une **situation qui respecte ou qui ne respecte par les droits d'Hana**.

Bien rappeler qu'ici, quand un droit n'est pas respecté, ce n'est pas la faute d'Hana et sa maman : elles devraient recevoir de l'aide des autres adultes et de l'Etat pour être en sécurité, au chaud etc.

- Hana va à l'école et fait ses devoirs
- Hana vit avec sa mère
- Hannah sait bien que sa mère n'a pas d'argent
- Hana a des difficultés à faire ses devoirs dans la gare

- Hana et sa maman ont très froid dans la gare
- Hana et sa maman dorment toutes les deux dans un musée
- Hana et sa maman ont des papiers d'identité en règle
- Hana et sa maman ont juste assez d'argent pour se nourrir
- Hana et sa maman vivent dans un petit appartement à la fin de l'histoire
- Hana, sa maman et Manon font une visite au musée à la fin de l'histoire

Imprimer et distribuer ensuite l'affiche simplifiée de la Convention internationale des droits de l'enfant (Annexe 3), montrer aux enfants où est le droit au logement (articles 28 et 29) et les inviter à trouver les droits qui correspondent aux situations décrites dans l'activité (droit à l'éducation, droit à la protection, droit à la non-séparation des familles, droit à l'identité, droit à la nourriture, droit à la culture...).

Étape 3 : le musée des enfants heureux

Rappeler qu'Hana a dû vivre cachée dans un musée car elle n'avait pas de maison. Dans ce musée, elle a trouvé un peu de chaleur, de beauté, de rêve.

Inviter les enfants à imaginer un musée où tous les enfants se sentiraient bien. Un musée pour se reposer, apprendre, rêver, s'amuser, être protégé... Leur demander ce qu'on peut y trouver, par exemple :

- Des tableaux qui réconfortent ?
- Des lits moelleux pour dormir ?
- Une salle pour lire des histoires ?
- Une fontaine de chocolat ?
- Une pièce pour retrouver sa famille ?
- Des musiques douces ? Des jeux ?

Proposer à chaque enfant de **dessiner son "musée des enfants heureux"**. Si le groupe a le matériel et le temps nécessaire, il est aussi possible de fabriquer leur musée à l'aide de cartons, de petits objets de récupération, d'œuvres imprimées...

Ensuite, chacun présente à la classe son musée, et répond à la question "*Si tu pouvais inviter Hana dans ton musée, que lui montrerais-tu en premier ? Pourquoi ?*"

ACTIVITÉ FINALE - LE COFFRE À VŒUX DES DROITS DE L'ENFANT



Liens avec les domaines d'apprentissage du Cycle 1

- **Les langages pour penser et communiquer** : Passer de l'oral à l'écrit ; se repérer dans la phrase simple
- **Les méthodes et outils pour apprendre** : Expérimenter, produire, créer
- **La formation de la personne et du citoyen** : Se reconnaître comme individu et comme élève ; vivre ensemble et apprendre ensemble

Expliquer aux enfants qu'ils vont **créer leur propre coffre à vœux**, comme celui que trouve le chat Keziah dans *Un futur pour elles*.

Fabriquer une grande boîte (à l'aide d'une boîte à chaussures, d'un carton...) qui peut être décorée collectivement par les enfants, et sur laquelle est inscrite la phrase "Coffre à vœux des droits de l'enfant".

Découper de fines bandes de papier (colorés si possible) sur lesquels les enfants vont chacun écrire leurs vœux pour les enfants et leurs droits. Les inciter à commencer leur phrase par l'évocation d'un personnage des livres, par exemple :

- Comme Martha, je souhaite que tous les enfants soient protégés
- Comme Hana, je souhaite que tous les enfants aient un logement
- Comme lmany, je souhaite que tous les enfants fassent entendre leur voix
- Comme Ayo, je souhaite que tous les enfants puissent aller à l'école
- Etc

Le coffre à vœux peut aussi être rempli de petits objets qui symbolisent les droits et les enfants, d'articles de la Convention internationale des droits de l'enfant, etc.

Annexes

ANNEXE 1 :



ANNEXE 2 :

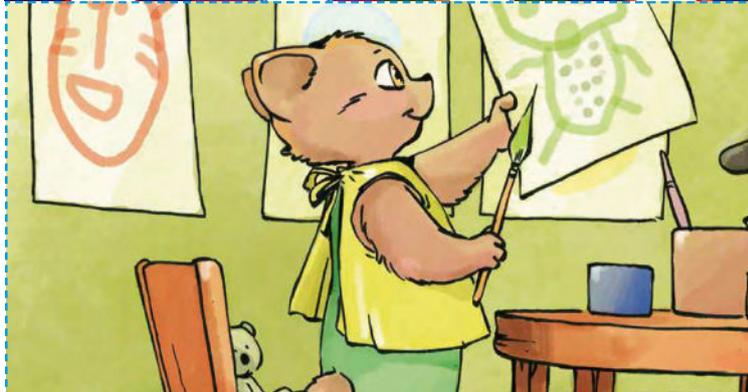
© Mademoiselle viole - Laurence Gillot et Emma Morrison
Editions du Pourquoi pas, 2022



© Un futur pour elles - Adolphe Day et ONG Plan international France - Larousse Jeunesse, 2024



© Qui s'occupe de martha ? - Emmanuelle Toussaint et Cécile - Utopique, 2024



© TOUS POUR UNE - Nancy Guilbert et Léonie Koelsch - Kilowatt, 2022



ANNEXE 3 :

<p>1</p>  <p>DEFINITION D'UN ENFANT</p>	<p>2</p>  <p>MEMES DROITS POUR TOUS</p>	<p>3</p>  <p>INTERET SUPERIEUR DE L'ENFANT</p>	<p>4</p>  <p>RENDRE LES DROITS REELS</p>	<p>5</p>  <p>ROLE DE LA FAMILLE</p>	<p>6</p>  <p>VIE, SURVIE ET DEVELOPPEMENT</p>	<p>7</p>  <p>NOM ET NATIONALITE</p>
<p>8</p>  <p>IDENTITE</p>	<p>9</p>  <p>NON-SEPARATION DES FAMILLES</p>	<p>10</p>  <p>CONTACT AVEC LES PARENTS A L'ETRANGER</p>	<p>11</p>  <p>PROTECTION CONTRE LES ENLEVEMENTS</p>	<p>12</p>  <p>RESPECT DE L'AVIS DES ENFANTS</p>	<p>13</p>  <p>LIBRE PARTAGE DES IDEES</p>	<p>14</p>  <p>LIBERTE DE PENSEE ET DE RELIGION</p>
<p>15</p>  <p>CREER OU REJOINDRE DES GROUPES</p>	<p>16</p>  <p>PROTECTION DE LA VIE PRIVEE</p>	<p>17</p>  <p>ACCES AUX INFORMATIONS</p>	<p>18</p>  <p>RESPONSABILITE DES PARENTS</p>	<p>19</p>  <p>PROTECTION CONTRE LA VIOLENCE</p>	<p>20</p>  <p>ENFANTS PRIVES DE FAMILLE</p>	<p>21</p>  <p>ENFANTS ADOPTES</p>
<p>22</p>  <p>ENFANTS REFUGIES</p>	<p>23</p>  <p>ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP</p>	<p>24</p>  <p>SANTE, EAU, NOURRITURE, ENVIRONNEMENT</p>	<p>25</p>  <p>REVOIR LE PLACEMENT DE L'ENFANT</p>	<p>26</p>  <p>AIDE DES GOUVERNEMENTS</p>	<p>27</p>  <p>NOURRITURE, VETEMENTS ET LOGEMENT SUR</p>	<p>28</p>  <p>ACCES A L'EDUCATION</p>
<p>29</p>  <p>OBJECTIFS DE L'EDUCATION</p>	<p>30</p>  <p>CULTURE, LANGUE ET RELIGION DIFFERENTES</p>	<p>31</p>  <p>REPOS, JEU, CULTURE ET ARTS</p>	<p>32</p>  <p>PROTECTION CONTRE LE TRAVAIL DANGEREUX</p>	<p>33</p>  <p>PROTECTION CONTRE LES DROGUES</p>	<p>34</p>  <p>PROTECTION CONTRE LES VIOLENCES SEXUELLES</p>	<p>35</p>  <p>PREVENTION DE LA VENTE ET DE LA TRAITE</p>
<p>36</p>  <p>PROTECTION CONTRE L'EXPLOITATION</p>	<p>37</p>  <p>ENFANTS EMPRISONNES</p>	<p>38</p>  <p>PROTECTION EN TEMPS DE GUERRE</p>	<p>39</p>  <p>RETABLISSEMENT ET REINTEGRATION</p>	<p>40</p>  <p>ENFANTS AYANT DESOBEI A LA LOI</p>	<p>41</p>  <p>APPLICATION DES MEILLEURES LOIS</p>	<p>42</p>  <p>CONNAISSANCE DES DROITS DE L'ENFANT</p>
<p>43-54</p>  <p>FONCTIONNEMENT DE LA CONVENTION</p>	<h1>CONVENTION INTERNATIONALE DES DROITS DE L'ENFANT</h1>  <p>pour chaque enfant</p>					

ANNEXE 4 :



**Belette,
le maître d'école**



**La maman
de Martha**



**Dame Lapin,
l'éducatrice**



**Vieux hibou,
le juge des enfants**



Docteur Ragondin

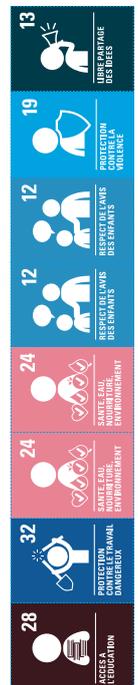
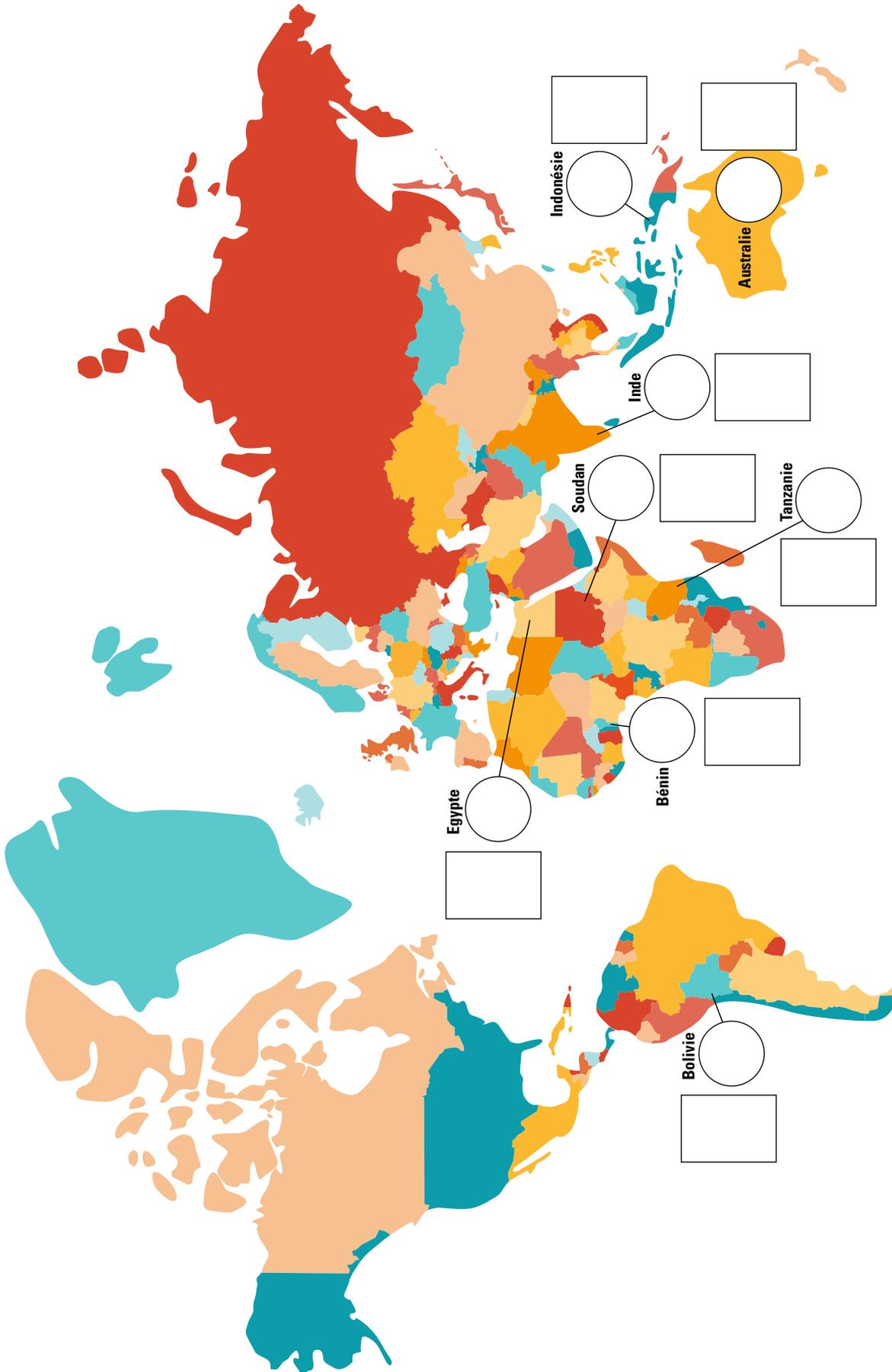


**Le papa de
Martha**

ANNEXE 5 :



ANNEXE 6 :



ANNEXE 7 :

DROITS RESPECTÉS



DROITS NON RESPECTÉS

